

Informations de base	
2023/0314(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	En attente de la position du Conseil en 1ère lecture
Utilisation du système d'information du marché intérieur et du portail numérique unique aux fins de certaines exigences prévues par la directive concernant les associations transfrontalières européennes	
Modification Règlement 2012/1024 2011/0226(COD) Modification Règlement 2018/1724 2017/0086(COD)	
Subject 1.20.05 Accès du public à l'information et aux documents, relations avec l'administration 1.20.09 Protection de la vie privée et des données 2.80 Coopération et simplification administratives 3.30.06 Technologies de l'information et de la communication, technologies numériques 3.45.07 Economie sociale, mutuelles, coopératives 4.10.16 Vie sociale et associative, associations, fondations	